



— TERRE D'AVENIRS —

# Tarifs 2022-2023

---

## Restauration scolaire des collèges

---

- Le tarif d'un repas est de 7,50€
  - Sauf pour les 4 catégories ci-dessous
  - Ce tarif est appliqué aux demi-pensionnaires et internes n'ayant pas fourni de justificatif pour bénéficier d'un tarif modulé au quotient familial ou ne souhaitant pas d'un tarif modulé.
- Quatre tarifs catégoriels

### 1. Tarif modulé au quotient familial pour les demi-pensionnaires et internes applicable aux familles autorisant le calcul du quotient familial essonnien

Tarif modulé	Quotient familial essonnien	Participation des familles par repas
Tarif 1	De 0 € à moins de 3 303 € + UPE2A	0,75 €
Tarif 2	De 3 303 € à moins de 4 378 €	1,07 €
Tarif 3	De 4 378 € à moins de 6 020 €	1,35 €
Tarif 4	De 6 020 € à moins de 7 626 €	2,76 €
Tarif 5	De 7 626 € à moins de 9 183 €	3,24 €
Tarif 6	De 9 183 € à moins de 13 135 € + assistance familiale, ASE, IME	3,57 €
Tarif 7	De 13 135 € à moins de 17 027 €	4,33 €
Tarif 8	De 17 027 € à moins de 20 675 €	4,55 €
Tarif 9	De 20 675 € et supérieur	4,89 €

## 2. Tarif lycéen de la Région Ile-de-France

(applicable notamment au collège La Vallée à Épinay-sur-Sénart)

- Au forfait : 3,79€
- Au ticket : 4,09€

## 3. Tarif des personnels départementaux et assimilés

- Tarif : 3,50€

## 4. Tarif des personnels de l'Éducation nationale ou de la Région Ile-de-France

- Tarif à 4€ : pour les personnels dont le salaire est inférieur à 1 550 € brut mensuel hors primes : **AESH, assistant vie scolaire, AED, éducateur**
  - Tarif à 5€ : pour les autres
-